

Compte-rendu de l'assemblée générale de la Société Française de Photobiologie du 24 Novembre 2021

La réunion s'est tenue dans le grand Auditorium Marthe Condat de l'Université Paul Sabatier de Toulouse le 24/11/21 à partir de 12h00.

Etaient présents des membres de la société, dont certains en visioconférence et une partie des membres du CA dont le président, la secrétaire et le trésorier. Quatre procurations avaient été reçues.

1. Rapport moral du Président sur les activités de la période 2019-2021.

1.1 Vie de la société

La dernière AG de la SFPb a eu lieu à Paris le 28/11/2019.

Il n'y a pas eu d'assemblée générale en 2020 car du fait de la situation sanitaire, la société n'a pas eu d'activité. Il n'y aurait donc eu que très peu de choses à discuter dans les rapports moral et financier. Le conseil d'administration s'est cependant réuni en visioconférence quatre fois (29/11/2019, 24/08/2020, 03/03/2021 et 20/10/2021) dans la période. Les comptes-rendus sont disponibles sur le site web de la société.

Quelques évènements importants sont à signaler pour cette période. Le premier est le départ des postes de présidente et trésorière d'Evelyne Sage et Christine Vever-Bizet. Elles ont toutes deux joué un rôle très important dans la dynamique et le maintien des activités de la société ces dernières années et la SFPb leur en est très reconnaissante.

Un second moment important dans la vie de la société a été l'élection du nouveau conseil d'administration au second semestre 2020. 18 membres ont été élus avec une belle unanimité (voir tableau ci-dessous). Le bureau validé lors de l'AG de 2019, et confirmé par ce scrutin, a été déclaré en préfecture en Août 2020 et officiellement reconnu par la préfecture le 18/02/2021.

les 18 nouveaux membres	Pour	Contre	Abstention
Thierry DOUKI (Président); IRIG/SyMMES, CEA-Grenoble	25	0	1
Diana KIRILOVSKY (Vice-présidente); LMBT, UMR 8221, CEA Saclay	24	0	2
Emmanuel QUESTEL (Trésorier); Pierre Fabre Dermo-Cosmétique, Toulouse	24	0	2
Patricia VICENDO (Secrétaire); CNRS, IMRCP, UMR 5623, Toulouse	25	0	1
Christophe BEDANE; Service de Dermatologie, Limoges	25	0	1
François-Yves BOUGET; LOMIC - UMR 7621 CNRS-UPMC; Banyuls sur Mer	24	0	2
Marie ERARD; Laboratoire de Chimie Physique, Université Paris Sud	25	0	1
Agathe Espagne; Ecole Normale Supérieure, Département de Chimie, Paris	25	0	1
Angela FALCIATORE; LCQB UMR 7238, Campus Jussieu, Paris	24	0	2
Marie-Dominique GALIBERT; UMR 6061, Inst. de Génétique et Développement, Rennes	24	0	2
Henri-Pierre LASSALLE; CRAN, Université de Lorraine, Vandoeuvre	24	0	2
Emmanuel MAHE; Hôpital Victor Dupouy , Argenteuil	24	0	2
Laurent MARROT; L'OREAL, Aulnay-sous-Bois	24	0	2
Antonio MONARI; Université de Lorraine, Nancy	25	0	1
Evelyne SAGE; CNRS, Institut Curie, Orsay	24	0	2
Michel SLIWA; LASIR CNRS UMR 8516, Université de Lille I	25	0	1
Karine STEENKESTE; Laboratoire de Photophysique Moléculaire, UPR 3361, Orsay	26	0	0
Christine VEVER-BIZET; Laboratoire Jean Perrin, Paris	25	0	1

1.2 activités de la SFPb

La moindre pression de la situation sanitaire a permis de tenir le colloque joint avec le GdR HappyBio et la Société Francophone de Photonique Médicale en Novembre 2021. C'est à son occasion que s'est tenue l'AG 2021 de la société. Plus d'une centaine de participants étaient présents. Les présentations ont traité essentiellement de plasmas, de champs électrique, et de thérapie photodynamique. Une session était organisée par la SFPb. Patricia Vicendo a joué un rôle majeur dans l'organisation de cet évènement et nous la remercions chaleureusement.

L'autre actualité concernant les activités est le lien avec la Société Française de PhotoDermatologie. Si le projet de congrès à Rennes en 2022 a été abandonné (pas de salle, télescopage de dates), nous avons mis en place un e-congrès « pédagogique » les 2 et 3 février 2022. Le public ciblé est constitué surtout des internes et des doctorants/postdoctorants, mais les présentations seront aussi intéressantes pour les chercheurs « senior ».

1.3 Approbation du rapport moral

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2. Bilan financier au 24 Novembre 2021

Le président et le trésorier ont déjà fait part à de nombreuses reprises au CA des problèmes rencontrés avec l'agence bancaire LCL détentrice des comptes de la société. Depuis plus d'un an et demi, des démarches sont faites pour permettre le changement des signatures, la consultation des comptes et la mise en place d'opérations par le nouveau trésorier mais sans aucune bonne volonté de la banque. Il en est de même pour le transfert des comptes vers une agence toulousaine plus proche de la localisation du trésorier. Heureusement, il n'y a quasiment

pas eu de mouvement depuis fin 2019 à cause de l'arrêt des activités suite à l'épidémie de

COVID-19. Il semble que la situation évolution favorablement en cette fin d'année 2021, mais

ceci reste à confirmer.

Les derniers chiffres disponibles étaient ceux présentés par l'ancienne trésorière. La société

possède deux comptes, l'un en actif et l'autre en valeurs mobilières. Fin 2018, le solde du

premier était de 18568 € et celui du second de 8371 €. Depuis, les dépenses ont principalement

été l'hébergement du site web (83 €) et les recettes des cotisations (430 €). Il faut également

ajouter 2000 € qui devront être versés au GdR HappyBio au titre du colloque joint 2021. Sur la

base des chiffres de années précédentes, on peut estimer qu'un gain d'une centaine d'euros a

été fait sur les valeurs mobilières.

La rapport financier est adopté à l'unanimité.

3. Changement de banque

Etant données les difficultés rencontrées ces deux dernières années avec l'agence LCL qui

héberge les comptes de la société, il est proposé d'ouvrir un compte dans une autre banque pour

à terme y réaliser le transfert de nos ressources financières. Le président et le trésorier auraient

la gestion de ce compte.

La motion est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

4. Bilan des adhésions au 31/10/2019

Au 24/11/2021, la société comprenait environ 41 membres à jour de cotisation et 8 membres

d'honneur. Ce chiffre est stable depuis 2015-2016, hormis un pic en 2017 à l'occasion du

congrès de Bari.

5. Perspectives d'activité pour 2022 et 2023

5.1 2022

L'année 2022 sera déjà marqué par le e-congrès avec les photodermatologues en février. Il

serait cependant possible et judicieux d'organiser un second évènement dans le second

semestre. Il pourrait avoir lieu en région parisienne pour assurer une plus grande participation

qu'en province. Pour le contenu, plusieurs possibilités s'offrent à nous :

• Une réunion scientifique thématique sur des domaines peu abordés ces dernières années

dans les activités de la société;

Une rencontre centrée sur les doctorants et post-doctorants qui n'ont pas eu beaucoup

d'occasions ces deux dernières années de présenter leurs travaux du fait des annulations

de congrès;

• Un colloque joint avec une autre société. Ce format est souvent intéressant et fédérateur. Nous pourrions par exemple nous rapprocher de la société des antioxydants.

Une consultation des membres sur ces idées sera organisée début 2022.

5.2 2023

En 2023, nous aurons de nouveau une action commune avec les photodermatologues. Ce sera un congrès organisé à Rennes du 21 au 23 juin. Le lieu est choisi et le programme est en construction

Pour la SFPb, 2023 sera surtout l'occasion d'organiser le congrès bisannuel de l'European Society for Photobiology. La dernière fois que la France a accueilli cet évènement, c'était à Aix-les-Bains en 2005. La SFPb a été contactée en octobre 2021 pour organiser ce congrès ESP 2023 à Toulouse, ce qui ne semblait pas réalisable. Suite à une réunion du CA, nous avons proposé à la place Lyon. Le comité local sera composé de personnes de Grenoble et de l'ENS Lyon. Les démarches sont en cours pour monter le budget avec l'accord de l'ESP et trouver un lieu. Le comité exécutif de l'ESP se prononcera en Janvier pour valider la proposition que nous lui ferons.

La séance est levée à 13h30.

Thierry Douki

Président

Centri

Patricia Vicendo

Secrétaire

Emmanuel Questel

Trésorier

N° SIRET: 518 355 110 00017